



**Lausanne** La sixième édition du festival Lausanne Lumières a lieu jusqu'au 31 décembre. >> 31



**Orthopédie: pas d'égalité des sexes**

**Santé.** Aux yeux de l'orthopédiste, les femmes ne sont pas des hommes comme les autres. Le spécialiste munichois Peter Diehl plaide pour un traitement diversifié selon le sexe des patients. >> 27

# MAGAZINE

HISTOIRE VIVANTE

25  
LA LIBERTÉ  
VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017

Profitant d'une certaine tolérance, les homosexuels suisses ont été les précurseurs des mouvements LGBT

## Les pionniers de l'émancipation gay

<< LOUIS ROSSIER

**Société >>** En contribuant à la fondation des premières organisations européennes de défense des droits des homosexuels, le magazine gay *Der Kreis* (Le Cercle), édité à Zurich entre 1932 et 1967, occupe un rôle de précurseur dans l'histoire des mouvements LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres). La vision de l'homosexualité masculine qu'il véhiculait, cultivant discrétion et dignité, témoigne de la particularité de la communauté homosexuelle suisse de ces années. Le docteur en sciences politiques Thierry Delessert, spécialiste de l'histoire de l'homosexualité en Suisse, revient sur cette facette méconnue de l'histoire nationale.

### Quel était le statut légal des homosexuels en Suisse au milieu du XX<sup>e</sup> siècle?

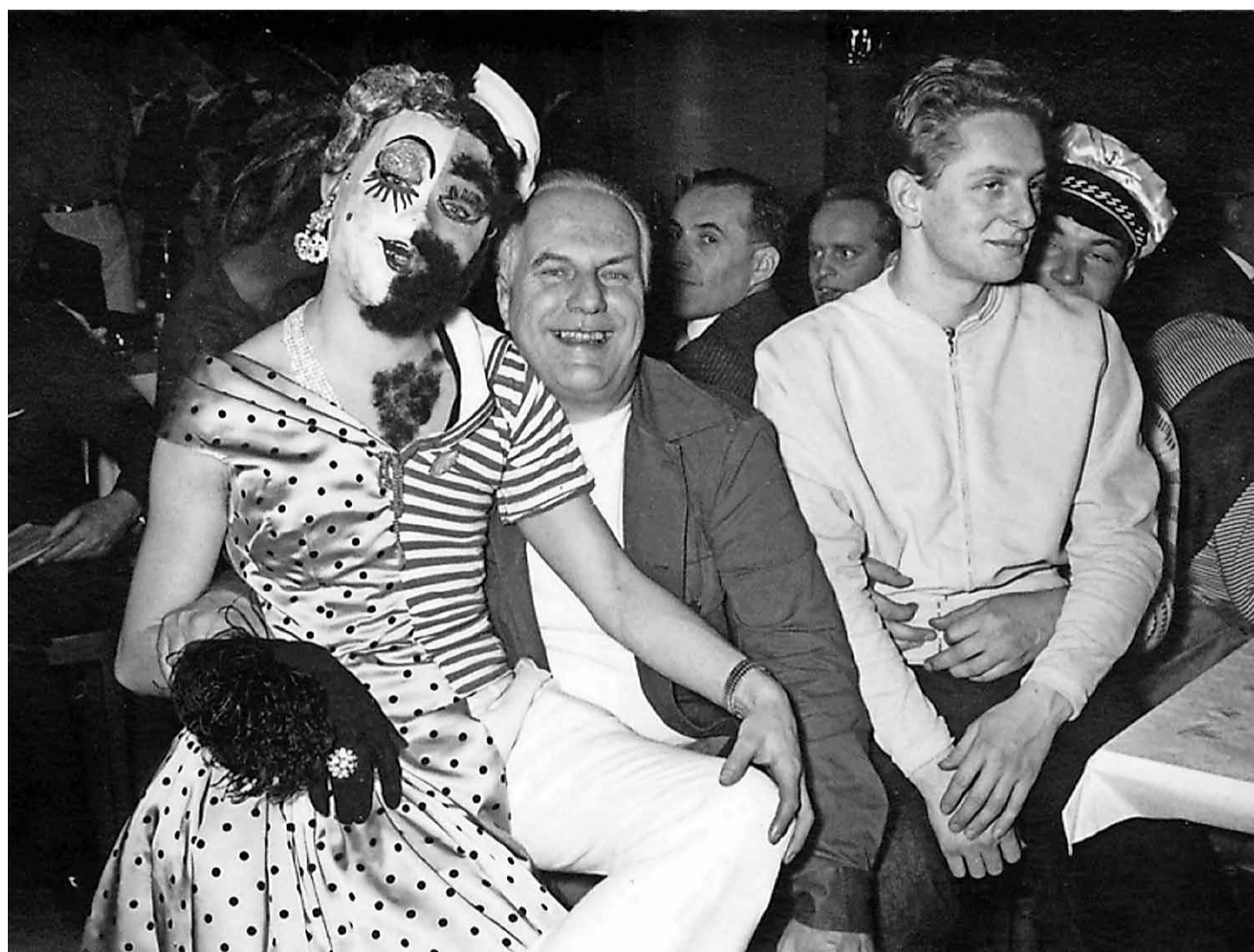
**Thierry Delessert:** Avant 1942, chaque canton appliquait sa propre juridiction. Une partie avait hérité du droit français, plutôt libéral, partant du principe que si l'on ignorait un phénomène, on limitait sa visibilité. A partir de l'entrée en vigueur du Code pénal en 1942, on assiste à une dépénalisation partielle au niveau national; seuls seront prohibés la prostitution, les actes homosexuels commis sur des mineurs ou des personnes en situation de détresse.

### Qu'est-ce qui a motivé cette prise de position politique?

Lors de l'élaboration du Code pénal, l'influence de la psychiatrie légale allemande s'est ressentie. La médecine tendait à considérer l'homosexualité comme une maladie mentale sur laquelle une incarcération ne pouvait avoir d'effet. Le psychiatre vaudois Auguste Forel, persuadé que l'homosexualité se transmettait héréditairement, estimait qu'il ne servait à rien de poursuivre les homosexuels puisque, du moment qu'ils restaient entre eux et n'engendraient pas d'enfants, ils ne pouvaient pas propager cette «maladie». Au niveau politique, pour les conservateurs, il s'agissait d'épargner à Zurich le destin de Berlin, où se développait depuis le début du siècle un militantisme contre la loi allemande qui interdisait les rapports entre individus de sexe masculin. L'idée était *in fine* de libéraliser la pratique en apparence tout en incitant à la discrétion pour maintenir une paix sociale.

### La loi fédérale n'a pas empêché la police de tenir des registres d'homosexuels...

Effectivement, sur la base de règlements communaux, les autorités locales se voyaient habilitées à surveiller tout lieu



Le *Kreis* organisait des bals réservés aux homosexuels auxquels on ne pouvait accéder que sur invitation. Schwulengeschichte.ch

suspect et à prendre les mesures préventives qu'elles jugeaient appropriées. Or, l'homosexualité était alors considérée comme criminogène. Les traces de ces registres remontent à 1932 pour des villes comme Lausanne ou La Chaux-de-Fonds. La pratique devient plus problématique encore durant la Seconde Guerre mondiale puisqu'elle s'étend à des mesures exceptionnelles comme les internements administratifs et à une surveillance accrue de la population au nom de la défense des intérêts nationaux. La guerre froide ne va rien améliorer et les registres des homo-



**«Épargner à Zurich le destin de Berlin»**

Thierry Delessert

sexuels vont perdurer jusqu'en 1992, dans le cas de Berne.

### Quelles conséquences ont eues ces registres?

Pour une personne homosexuelle, c'était un glaive permanent suspendu au-dessus de sa tête. Apparaître dans ces registres pouvait signifier la fermeture de certaines voies professionnelles. Il y a eu le cas de ce professeur de gymnase zurichois tombé sous le coup de la justice militaire, qui a interdit l'homosexualité jusqu'en 1992. Les autorités militaires en ont informé les autorités civiles, et l'instruction publique a décidé de le

démettre de ses fonctions pour prévenir un éventuel scandale et éviter toute médiatisation.

### Est-ce que cette pression des autorités a empêché le développement d'une scène homosexuelle à Zurich?

Même si la scène homosexuelle zurichoise était, depuis les années 1930, la plus importante de Suisse, elle restait infime par rapport à la scène berlinoise. Zurich aurait pu peut-être prendre le flambeau de la capitale allemande à la suite de l'arrivée des nazis au pouvoir. Un premier bal destiné aux homosexuels s'y tient d'ailleurs en

1934. Il est toutefois immédiatement vilipendé par la presse conservatrice, et les autorités zurichoises décident d'interdire la tenue de tels événements.

### Dans ce climat, comment le magazine gay *Der Kreis* a pu subsister?

Il s'en sort en cultivant le secret et en anticipant le Code pénal qui sera introduit en 1942. Ainsi, Karl Meier, qui écrit dans l'ancêtre du *Kreis* dès 1934 sous le pseudonyme de «Rolf», et qui en deviendra le rédacteur en chef, se montre critique envers les homosexuels efféminés, condamne les rapports avec les prostitués et les mineurs, et promeut un «homérotisme» digne et le plus discret possible. Il faut aussi voir que *Der Kreis* s'adressait à une certaine élite: durant la Seconde Guerre mondiale, la cotisation annuelle s'élevait à 80 francs par année, soit près de 800 francs aujourd'hui. Avec cet argent, le magazine cherchait à mettre en avant une image positive de l'homosexualité, prodiguait des conseils aux lecteurs qui lui écrivaient, organisait des lectures à destination de ses membres, etc. Si *Der Kreis* couvrait également des événements festifs, comme le montre le film de Stefan Haupt (à voir ce dimanche sur RTS2, ndlr), ses activités ne s'y limitaient certainement pas.

### A-t-on tendance, en Suisse, à exagérer l'importance du magazine *Der Kreis*?

Oui. On veut le voir comme la preuve d'une politique libérale en ce qui concerne les droits des homosexuels en Suisse. Or, si le pays était libéral, il s'agissait d'un libéralisme conservateur. L'injonction adressée aux homosexuels était bien: «Ne vous faites pas remarquer, et vous n'aurez pas d'ennui avec la police.» Toutefois, dans une perspective internationale, *Der Kreis* a un certain poids. Après la dissolution par les nazis des organisations allemandes, il devient le seul «cercle» à militer pour les droits des homosexuels. Trilingue et fort de 2000 lecteurs dans le monde entier à l'apogée de son succès, le magazine va directement mener à la création d'organisations LGBT aux Pays-Bas ou en France par les contacts qu'il entretient avec leurs fondateurs. >>

> Thierry Delessert et Michael Voegtli, *Homosexualités masculines en Suisse: de l'invisibilité aux mobilisations*, Ed. Presses polytechniques et universitaires romandes, 2012.

## LES ANNÉES 1970 ET LA TRANSFORMATION D'UN COMBAT

Les émeutes de Stonewall en juin 1969 à New York et le film *Ce n'est pas l'homosexuel qui est pervers...* de Rosa von Praunheim vont avoir un retentissement considérable sur la communauté homosexuelle suisse. «Se réclamant d'une gauche quasiment révolutionnaire, une nouvelle génération va promouvoir la sortie du ghetto et l'affirmation de sa sexualité», explique le spécialiste de l'histoire des homosexuels Thierry Delessert. «Elle va se heurter de prime abord aux anciens du *Kreis* qui préféreraient une discrétion dans laquelle ils voyaient la seule liberté dont ils pourraient jamais jouir.»



La transformation du militantisme homosexuel engendra les premières gay prides, ici à Lausanne en 1998. ARC-archives

Le projet d'une révision du Code pénal suisse va enterrer ces différends en réunissant les deux camps sur un même cheval de bataille: une égalité devant la loi entre les homosexuels et le reste de la population. «Leur implication dans la prévention du sida va contribuer à leur donner une légitimité aux yeux des autorités politiques», explique Thierry Delessert. La réconciliation de ces deux générations sera définitivement scellée dans la création de l'association Pink Cross en 1993. Un de ses plus grands succès sera l'entrée en vigueur en 2007 de la loi fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe (PACS). LRO

HISTOIRE VIVANTE

1ère

RTS deux

Ve: 13h30  
TV: Le Cercle  
Di: 21h35  
Lu: 23h10

+ rts histoirevivante.ch